



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**AMENDMENT NO. 002
N° DE LA MODIFICATION 002**

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Email: John.Caldwell@forces.gc.ca
Courriel: John.Caldwell@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to His Majesty the King in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein, or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté le Roi du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments – Commentaires

**Solicitation Closes –
L’invitation prend fin**

At: – à : 14h00
Time Zone: Eastern Daylight Time (EDT)
Fuseau horaire : Heure Avancée de l'Est (HAE)

On: – le : 24 May 2023
24 mai 2023

Title – Titre Cartouche de signalisation A/C 38 mm verte, Cartouche de signalisation A/C 38 mm jaune		Solicitation No. – N° de l’invitation W8486-217518/A	
Date of Amendment – Date de modification 17 mai 2023			
Address Enquiries to: – Adresser toutes questions à : John Caldwell (par courriel, à john.caldwell@forces.gc.ca)			
Telephone No. – N° de telephone Par courriel		FAX No. – N° de fax Par courriel	
Destination See Annex B to Part 6 – Basis of Payment Voir les détails en annexe B de la partie 6 – Base de paiement			

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery Required – Livraison exigée See herein: Voir aux présentes:	
Vendor Name and Address – Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name – Nom _____	Title – Titre _____
Signature _____	Date _____

Demande de propositions – Exigence du ministère de la Défense nationale (MDN) – Cartouche de signalisation A/C 38 mm verte, et cartouche de signalisation A/C 38 mm jaune

La demande de propositions (DDP) est modifiée de la façon décrite ci-après. La modification de la DDP comprend les éléments suivants :

- publication des questions transmises par les soumissionnaires et des réponses à ces questions ; et,
- les modifications à la DDP.

1.0 Questions et réponses

Question n° 1 : Le document d'invitation à soumissionner comprend les clauses A9131C (2020-11-19) et B4060C (2011-05-16) du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA), indiquant que le besoin concerne la production de marchandises contrôlées. Cependant, à la page 1 de l'énoncé des travaux, on peut lire ce qui suit : « Cette documentation a été révisée par l'autorité technique et ne contient pas de marchandises contrôlées ».

Pourriez-vous confirmer si les marchandises visées par la présente invitation à soumissionner sont assujetties au Programme des marchandises contrôlées? Comme d'autres produits non assujettis à la réglementation sur les marchandises contrôlées sont offerts sur le marché, pourriez-vous retirer les exigences relatives aux marchandises contrôlées de l'invitation à soumissionner?

Réponse n° 1 : Le Programme des marchandises contrôlées, évoqué dans la clause A9131C (2020-11-19) du Guide des CCUA, définit les marchandises contrôlées comme suit :

« Les marchandises contrôlées sont principalement des marchandises qui sont sujettes aux mesures de contrôle intérieur du gouvernement du Canada et définies par la Loi sur la production de défense, notamment des composants et des données techniques d'une importance militaire ou servant à assurer la sécurité nationale.

En résumé, les marchandises contrôlées sont :

des marchandises, notamment des composants et des technologies (par exemple des plans et des devis descriptifs sur papier ou en format électronique), ... ».

Le passage susmentionné de la page 1 de l'énoncé des travaux sert à préciser que l'énoncé des travaux ne contient pas de données techniques qui constitueraient des « marchandises contrôlées ». Dans la mesure où les marchandises proposées répondent à l'ensemble des exigences et des critères d'évaluation énumérés dans l'invitation à soumissionner, les marchandises proposées par les soumissionnaires peuvent être des marchandises contrôlées ou des marchandises non contrôlées.

2.0 Modifications apportées à la demande de propositions

- 2.1 Renvoi :** Partie 2 de la demande de propositions - Instructions à l'intention des soumissionnaires, Section 2.2- Clauses du Guide des CCUA
- SUPPRIMER :** Le texte suivant, en entier ;
« Clause du guide des CCUA [A9130T](#) (2019-11-28) Programme des marchandises contrôlées – soumission »
- INSÉRER :** Le texte suivant, en remplacement de la suppression ci-dessus ;
« Clause du guide des CCUA [A9130T](#) (2019-11-28), Programme des marchandises contrôlées – soumission (*Applicable seulement si les biens proposés par le soumissionnaire sont assujettis au Programme des marchandises contrôlées.*) »
- 2.2 Renvoi :** Partie 3 de la demande de propositions - Instructions pour la préparation des soumissions, Section 3.2 - Section I : Soumission technique
- SUPPRIMER :** Le texte suivant, en entier ;
« *Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux. Les exigences de la soumission technique, y compris les critères d'évaluation techniques obligatoires, sont détaillées dans la pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères d'évaluation.* »
- INSÉRER :** Le texte suivant, en remplacement de la suppression ci-dessus ;
« *Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux. Les exigences de la soumission technique, y compris les critères d'évaluation techniques obligatoires, sont détaillées dans la pièce jointe 1 de la partie 4 – Critères d'évaluation.*
- Les soumissionnaires doivent indiquer si les marchandises proposées sont des marchandises contrôlées ou non. Le Canada a le droit de vérifier le statut de marchandise contrôlée des marchandises proposées. »
- 2.3 Renvoi :** Partie 6 de la demande de propositions - Clauses du contrat subséquent, Section 6.13 - Marchandises contrôlées
- SUPPRIMER :** Le texte suivant, en entier ;
« 6.13 - *Marchandises contrôlées*
Clause du Guide des CCUA [A9131C](#) (2020-11-19), Programme des marchandises contrôlées
Clause du Guide des CCUA [B4060C](#) (2011-05-16), *Marchandises contrôlées* »

INSÉRER : Le texte suivant, en remplacement de la suppression ci-dessus ;

« 6.13 - *Marchandises contrôlées (Applicable seulement si les biens livrables sous la colonne « Description de l'article » de l'annexe B - Base de paiement, tableaux 1.A et 1.B sont assujettis au Programme des marchandises contrôlées)*

*Clause du Guide des CUA [A9131C](#) (2020-11-19), Programme des marchandises contrôlées
Clause du Guide des CUA [B4060C](#) (2011-05-16), *Marchandises contrôlées* »*

2.4 RENVOI : Partie 6 de la demande de propositions - Clauses du contrat subséquent, Annexe « A » – Énoncé des travaux, Section 4.1 - Généralités

SUPPRIMER : Partie 6 de la demande de propositions - Clauses du contrat subséquent, Annexe « A » – Énoncé des travaux, Section 4.1 - Généralités, , dans son intégralité;

INSÉRER : Partie 6 de la demande de propositions - Clauses du contrat subséquent, Annexe « A » – Énoncé des travaux, Section 4.1 - Généralités, comme suit :

« **4.1** **Généralités**

4.1.1 Groupe A – Cartouche de signalisation A/C 38 mm verte

Article	Description de l'article	Quantité	Date de livraison	Lieu de livraison	Marchandises contrôlées	Exigence de sécurité	Code d'assurance de la qualité
G1	Cartouches vertes de 38 mm	360	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2024	DMFC Dundurn	À déterminer	Non	Q
G2	Cartouches vertes de 38 mm	720	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2025				
G3 (Option 1)	Cartouches vertes de 38 mm	360	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2026				
G4 (Option 2)	Cartouches vertes de 38 mm	720	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2027				
G5 (Option 3)	Cartouches vertes de 38 mm	360	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2028				
G6 (Option 4)	Cartouches vertes de 38 mm	360	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2029				

4.1.2 Groupe B – Cartouche de signalisation A/C 38 mm jaune

Article	Description de l'article	Quantité	Date de livraison	Lieu de livraison	Marchandises contrôlées	Exigence de sécurité	Code d'assurance de la qualité
Y1	Cartouches jaunes de 38 mm	540	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2024	DMFC Dundurn	À déterminer	Non	Q
Y2	Cartouches jaunes de 38 mm	1080	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2025				
Y3 (Option 1)	Cartouches jaunes de 38 mm	540	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2026				
Y4 (Option 2)	Cartouches jaunes de 38 mm	540	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2027				
Y5 (Option 3)	Cartouches jaunes de 38 mm	540	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2028				
Y6 (Option 4)	Cartouches jaunes de 38 mm	540	Entre le 31 juillet et le 30 sept 2029				

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET EXIGENCES DE LA PRÉSENTE DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES